

Mettre en place un système de management intégré (SMI) de la qualité en entreprise

QSE - Santé et sécurité au travail - 2026

En résumé

À l'heure où les entreprises sont confrontées simultanément à des exigences accrues en matière de qualité, de sécurité et d'environnement, cette formation vous offre les outils pour structurer un Système de Management Intégré (SMI) performant. En maîtrisant les référentiels QSE, en identifiant les processus clés, et en mettant en œuvre des indicateurs fiables, vous pourrez non seulement satisfaire aux obligations normatives mais aussi améliorer la cohérence, la performance globale et la résilience de votre organisation. Une démarche stratégique pour piloter efficacement et durablement vos objectifs.

Objectifs :

- Comprendre les enjeux du management QSE (Qualité, Sécurité, Environnement).
- Connaître les bénéfices et les limites de l'intégration QSE.
- Mettre en œuvre un système de management intégré dans son entreprise.

Prérequis :

- Connaître les principales exigences de la norme ISO 9001, 14001 et 45001 (ou référentiels équivalents).

Participants :

- Responsable qualité ainsi que toute personne chargée de la mise en place de la démarche qualité souhaitant intégrer les différents systèmes.

Effectifs :

- L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

- Formation animée par un consultant formateur spécialisé dans le management de la qualité, la sécurité et l'environnement en entreprise.
- Tous nos consultants formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

Le contenu

400 €
Net de taxe par personne

O2 INTEGRATIONQSE 14-G24


1 jour, soit 7 heures

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

- jeu 24 sep 2026



1. Préparation à la mise en place du SMI

Analyse de l'environnement interne et externe de l'entreprise.

Déterminer les besoins et les attentes des parties prenantes.

Évaluation des ressources nécessaires pour la mise en œuvre du SMI.

2. Planification du SMI

Élaboration d'un plan stratégique pour la mise en œuvre du SMI.

Identification des processus clés à intégrer.

Définition des objectifs et des indicateurs de performance (KPI).

3. Mise en œuvre et déploiement du SMI

Communication et sensibilisation des équipes à la mise en place du SMI.

Élaboration des procédures documentées et des instructions de travail.

Formation du personnel sur les nouvelles pratiques et procédures.

4. Surveillance et mesure du SMI

Déploiement d'un système de surveillance et d'évaluation continue.

Contrôle de la conformité et de l'efficacité du SMI : l'audit interne.

Gestion des non-conformités et des actions correctives.

5. Amélioration continue du SMI

Analyse des résultats et des indicateurs de performance.

Proposition d'axes d'amélioration.



Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.

Les apports théoriques seront ciblés aux besoins réels des participants. Une large place sera donnée aux échanges entre le formateur et les stagiaires. La formation sera basée sur une pédagogie active et une grande partie de la formation sera dévolue à la mise en application par des principes théoriques

Le formateur adaptera les études de cas aux attentes, aux exemples et aux documents apportés par les participants.

Chaque participant se verra remettre un support pédagogique durant la formation. Ce document synthétisera les points clés et les sujets traités au cours de la formation. Le support de formation sera fourni au format numérique à l'issue de la formation. A la demande, une version papier sera éditée.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situation, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Une évaluation des acquis sera réalisée par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

